

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 36

Artikel: Géographies de famille
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN AMOUR MANCHOT.

VII

Au dîner de midi, cousin et cousine causèrent amicalement ; seulement, au sortir de table, Georges annonça qu'il allait partir.

— Je ne vous retiens pas, lui dit Germaine, si vous croyez qu'il y va de votre gloire de pourfendre une fluxion de poitrine.

Il resta. Le lendemain, la neige ne tombait plus.

— Aujourd'hui, pensa-t-il, je tenterai la fuite, car je ne veux pas recommencer le blocus de Prague.

Mais lorsqu'il quittait sa chambre, il rencontra Jean, guêtré jusqu'au genou et le fusil sur l'épaule.

— Où allez-vous, mon brave ?

— Chasser les loups dans la montagne.

— Les loups ! Il y a des loups !

— Si monsieur veut être de la partie ?

— Y songez-vous ? Je suis venu ici comme saint Jean au désert, n'ayant rien que ce que je porte sur mon dos.

— Si monsieur essayait les bottes de son grand-père, sa veste de fourrure et prenait son fusil ?

— Accepté ; essayons.

Une demi-heure après, il avait endossé le costume du baron ; les vers l'avaient un peu mangé depuis trente ans qu'il avait été relégué au fond du vestiaire. Georges s'y trouvait un peu au large ; mais qu'importe !

Germaine l'attendait sur le perron.

— Ne vous moquez pas de moi, cousine.

— Me moquer ! répondit-elle gravement ; je crois revoir en vous un Luzac, et je m'incline.

Il tua un loup et revint à la nuit tombante. La pluie, qui fondait la neige depuis midi, l'avait trempé jusqu'aux os ; il trouva sa chambre chaude et les plus fines chemises du grand-père autour du feu.

— Décidément, se dit-il en s'étendant dans un grand fauteuil, les pieds sur les chenets, ce château n'est pas aussi sombre, ce pays n'est pas aussi laid que je le croyais, et ma cousine n'est point si sottise ; ses yeux sont charmants, son petit nez est fait au tour. — Sauvons-nous ; ce serait trop bête d'être venu ici pour deux heures et d'y rester toujours.

Le lendemain, en effet, la pluie ayant déblayé les chemins, il apprit à Germaine son départ pour l'après-midi ; elle ne s'y opposa plus.

On dina, comme si on ne devait pas se quitter, et ce fut pour tous deux comme une surprise quand Jean vint annoncer que le cheval, sellé, attendait sur la terrasse. Elle se leva, et, lorsqu'il fut prêt à la quitter, elle s'approcha de la porte vitrée où huit ans avant elle l'avait conduit en face de la statue de son ange ; il la suivit, pensant qu'elle l'accompagnait jusqu'au perron ; mais elle s'arrêta.

— Mon cousin, lui dit-elle, vous savez ce dont nous sommes convenus : dans trois ans, nous partagerons en frères ; mais comme d'ici là je pourrais mourir...

— Vous ! interrompit-il, allons donc ! à votre âge...

Elle continua tranquillement :

— Et que j'ai dès aujourd'hui le droit de disposer par testament, j'ai écrit hier ma volonté, et si vous voulez lire...

— Moi lire cela, non, mille fois non !

Germaine parlait avec calme.

— Je n'insiste pas, dit-elle ; mais si avant trois ans il se présentait pour vous un bon mariage, et que pour le faciliter il fallut de ma part une promesse, écrivez-moi. Adieu.

La tranquillité de cet adieu n'était pas naturelle, ce calme lui parut forcé. Il la regarda : deux larmes pendaient à ses cils.

— Vous pleurez ! dit-il.

— Adieu ! répéta-t-elle à demi-voix.

Le cheval piaffait sur la terrasse ; Georges se tourna de son côté, décidé, non pas à partir, mais à fuir, car il avait peur de la tentation de rester ; ses yeux tombèrent sur la statue de l'Amour, et un souvenir lui revint aussitôt. C'était la même statue ; mais ce bras, mais ce doigt posé sur les lèvres ne lui disaient-ils pas que l'enfant devenue femme avait pensé à lui, tandis qu'il l'accusait d'une mauvaise action ? Elle était là, immobile, belle dans sa muette douleur.

— Faut-il que je parte ? demanda-t-il d'une voix tremblante.

Elle mit un doigt sur sa bouche.

— Ne m'avez-vous pas appris, mon cousin, qu'il est des choses qu'on ne dit plus à mon âge ? C'est à vous de les deviner.

Il ouvrit brusquement la porte vitrée ; elle crut qu'il la fuyait, qu'il partait, et, à bout de forces, elle appuya son front brûlant contre le carreau glacé. Tout à coup, elle se redressa ; un éclair de bonheur était dans ses yeux, elle venait d'entendre la voix de son cousin qui disait :

— Jean, rentrez le cheval, je partirai un autre jour.

ALFRED DE BESANCENET.

Une grâce demandée par Victor Hugo. — Barbès, qui dès sa jeunesse se mêla à tous les complots républicains ourdis pendant le règne de Louis-Philippe, commanda la tentative armée, le 12 mai 1839, avec Blanqui et Martin-Bernard. Relevé sanglant dans la rue, il fut, après la défaite, traduit devant la cour des pairs et condamné à mort. Le jour de la condamnation, les sociétés secrètes s'agitèrent et la sœur de Barbès était venue supplier le poète, afin qu'il demandât au roi la grâce de son frère. Une première démarche avait été sans résultat et Victor Hugo retourna auprès de Louis-Philippe le 12 juillet, à minuit. Sa Majesté n'était plus visible. Alors il écrivit cette strophe, qu'il laissa sur une table, et dans laquelle il faisait allusion à la mort de la princesse Marie, dont la cour portait alors le deuil, et au comte de Paris qui venait de naître :

Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe !

Par ce royal enfant doux et frère roseau !

Grâce encore une fois ! grâce au nom de la tombe !

Grâce au nom du berceau !

À son réveil, Louis-Philippe lut ces quatre vers, et Barbès fut sauvé.

Géographie de famille.

Une élève des écoles primaires de Lausanne, était occupée à copier la carte de la Suisse, qu'elle devait présenter au maître le lendemain. De temps en temps elle éprouvait quelque embarras, quelque hésitation dans son travail ; elle appelait alors son frère, qui prenait pour un instant la plume ou le pinceau. Quand la carte fut achevée, la jeune fille, contemplant son ouvrage, admirait le joli effet produit par les couleurs variées constituant les limites des cantons, les lacs, les montagnes et les rivières. Néanmoins, le canton du Tessin lui paraissait trop maigre, trop peu riche de teintes, comparativement aux autres parties du pays. Elle appela de nouveau son frère en lui disant : « Louis, viens voir me mettre encore un ou deux fleuves dans ce Tessin, qui est tout nu. »